

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2015



BIOCORP PRODUCTION

Société anonyme au capital
de 147 893,35 euros

SIRET : 453 541 054 00012

RCS : 453 541 054

Adresse : PIT de Lavour La

Béchade 63500 ISSOIRE

Tél : 04.73.55.70.50

Site internet :

www.biocorp.fr

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
1 PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ	2
1 1 Description de l'activité de BIOCORP	2
1 2 Informations financières sélectionnées	2
2 MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
3 RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ANNUELLE DU 12 MAI 2016	4
3 1 Activité et faits marquants de l'exercice	4
3 2 Résultats financiers	5
3 3 Situation financière	8
3 4 Événements postérieurs à la clôture	9
3 5 Perspectives d'avenir	9
3 6 Information sur les risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée	10
3 7 Informations juridiques	10
3 8 Résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices	18
4 COMPTES ANNUELS	19
4 1 Bilan	19
4 2 Compte de Résultat	21
4 3 Tableau des flux de trésorerie	22
4 4 État des variations des capitaux propres	23
4 5 Annexe des comptes	24
4 6 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	48

1 | PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

1 | 1 Description de l'activité de BIOCORP

BIOCORP, créée en 2004, développe, produit et commercialise des dispositifs médicaux innovants répondant aux besoins de l'industrie pharmaceutique avec des systèmes faisant appel à des technologies propriétaires dans les domaines de la reconstitution des solutions injectables, du bouchonnage, de l'injection, de la sécurité du personnel médical et du patient.

Depuis 2014, BIOCORP a développé une gamme de produits connectés, dont le DataPen, pour améliorer l'observance des traitements de patients souffrant de maladies chroniques, notamment le diabète et l'hormone de croissance.

Les actions de la Société BIOCORP sont admises aux négociations sur le marché Alternext Paris depuis le 10 juillet 2015.

Adresse du siège social : PIT de Lavour La Béchade, 63500 ISSOIRE

Numéro du Registre du Commerce et des Sociétés : 453 541 054 RCS de CLERMONT-FERRAND

1 | 2 Informations financières sélectionnées

En euros	31/12/2015	31/12/2014
Chiffre d'Affaires	2 462 576	1 650 776
Autres Produits d'exploitation	394 364	81 327
Total des Produits d'Exploitation	2 856 940	1 732 103
Résultat d'exploitation	-3 200 701	-2 565 697
Résultat Financier	-15 285	-32 308
Résultat Exceptionnel	2 161 826	2 297 871
Crédit d'Impôt Recherche et Crédit d'Impôt Innovation	203 089	257 476
Impôt sur les sociétés		45 780
Résultat Net	-851 071	3 122

Informations financières sélectionnées du bilan

En euros	31/12/2015	31/12/2014
Actif immobilisé	4 489 207	4 242 776
Actif circulant	7 506 969	1 107 233
Total Actif	11 996 176	5 350 009
Capitaux Propres	7 062 464	400 792
Emprunts et dettes	4 933 712	4 949 217
Total Passif	11 996 176	5 350 009

Informations financières sélectionnées du tableau de flux de trésorerie

En euros	31/12/2015	31/12/2014
CAF	-2 492 262	-1 875 198
Flux de trésorerie générés par l'activité	-2 757 040	-1 445 020
Flux d'investissements	-705 531	-601 695
Flux de financement	9 463 655	2 149 122
Variation de trésorerie	6 001 084	102 407
Trésorerie d'ouverture	23 237	-79 170
Trésorerie de clôture	6 024 321	23 237

2 | MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

« En 2015, Biocorp a écrit une nouvelle page importante de son développement avec le succès de son introduction en bourse en juillet. Avec 8,9M€ levés sur Alternext Paris, cette opération nous apporte les ressources nécessaires pour accélérer le développement de la société sur des secteurs porteurs et innovants, et mener à bien nos développements industriels. L'année 2015 a notamment été marquée par notre progression dans le secteur des dispositifs connectés avec le lancement du Datapen et d'Easylog, tous deux primés lors des Pharmapack Awards respectivement en 2015 et 2016. En 2015, nous avons également conclu la signature de deux premiers contrats de licence dans l'administration de médicament, venant confirmer notre stratégie de croissance basée sur les partenariats. La nette progression de 49% du chiffre d'affaires démontre la solidité de notre modèle et notre fort potentiel de croissance. Biocorp est résolument tournée vers l'avenir et poursuit l'intensification de ses projets de développement grâce à l'augmentation de nos capacités industrielles, humaines et à l'internationalisation de notre société », a commenté Jacques Gardette, Président et fondateur de Biocorp.

Jacques GARDETTE
Président du Conseil d'administration
et Directeur Général

3 | RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ANNUELLE DU 12 MAI 2016

3 | 1 Activité et faits marquants de l'exercice

I. Introduction en bourse

La société a réalisé le 10 juillet 2015 une opération d'introduction en bourse sur le marché Alternext à Paris permettant de financer à court et moyen terme le développement de la société.

Cette opération a engendré une levée de fonds totale de 8 860 269.75 € à travers l'émission constatée le 10 juillet 2015 de 957 867 actions nouvelles au prix unitaire de 9.25 €, correspondant à la valeur nominale de l'action de 0,05 € majorée d'une prime d'émission de 9.20 €, pour un montant total de 8 860 269.75 €, opérée dans le cadre de l'offre à prix ouvert auprès du public,

II. Avancement des projets de recherche

L'avancement des projets de recherche est conforme aux attentes de la société que ce soit sur la finalisation des projets existants ou sur l'élargissement de la gamme de produits.

Biocorp a présenté au cours de l'EASD à Stockholm l'Easylog, le premier dispositif connecté capable d'obtenir automatiquement de l'information en se fixant sur les stylos injecteurs déjà commercialisés. Ce nouveau produit illustre la stratégie de Biocorp de déployer son savoir faire dans la captation et la gestion de données de santé au service des laboratoires pharmaceutiques et des patients.

Biocorp a constitué un comité scientifique afin d'accompagner la société dans ses plans de développement de différentes plates-formes de dispositifs médicaux. Ce conseil est composé des docteurs Lutz Heinemann, Pauline Schaepelynck-Belicar et Jean-Pierre Rivelinequi participent activement aux choix de développement de Biocorp et qui initient des phases de tests de manière précoce dans les plans de développement.

Au cours de l'année 2015, BIOCORP a procédé au dépôt de neuf nouveaux brevets et à obtenu la délivrance de 5 familles de brevets dont 1 aux Etats-Unis ; ces chiffres illustrent toute la capacité d'innovation de BIOCORP dans son cœur de métier de développement de dispositifs médicaux.

III. Développement commercial

Biocorp poursuit la promotion de ses plates-formes produits en participant à un nombre important de conférences ; Biocorp a ainsi participé au Drug Delivery Partnership à Boca Raton, à l'EASD à Stockholm, au Drug Delivery Partnership à Berlin, au Partemship of Drug Delivery à Boston, au AnnualPrefilled Syringes Summità Berlin, au PDA à Vienne.

Les différents produits connectés ainsi que la plateforme de dispositifs médicaux connectée de Biocorp font aujourd'hui l'objet d'évaluations et de tests de faisabilité par des partenaires laboratoires pharmaceutiques et ceci sur différentes aires thérapeutiques.

Biocorp participe également à l'effort commercial de ses partenaires pour les produits faisant déjà l'objet de licences telles que les gammes Newseal, Carpséal, et Newguard, afin de soutenir l'accès au marché de ses innovations.

Biocorp accroît également son offre commerciale dans son activité historique traditionnelle grâce à la commercialisation de nouveaux dispositifs (canules, clip seringues, pipettes doseuses...).

BIOCORP poursuit et intensifie le renforcement du département Business Développement avec le recrutement d'un Manager et d'un Assistant Business Développement, d'une Chargée d'Affaires Réglementaires ainsi qu'un Chef de Produit Marketing.

IV. Propriété industrielle

Au cours de l'exercice 2015, BIOCORP a enregistré les marques « DATAPEN » et « NEWGUARD » en date du 28 avril 2015 en France.

BIOCORP a également déposé les modèles suivants au niveau de l'Union Européenne en date du 30 avril 2015 :

- Injecteurs de médicaments « DATAPEN »
- Injecteurs de médicaments « E-DIA »
- Embout de seringues « BACKSTOP »

Au cours de l'année 2015, BIOCORP a procédé au dépôt de neuf nouveaux brevets et obtenu la délivrance de cinq brevets dont un aux Etats-Unis.

V. Eléments financiers

Au titre du contrat de liquidité (conforme à la charte de déontologie établie par l'AMAFI et approuvée par une décision de l'Autorité des Marchés financiers en date du 21 mars 2011), signé par BIOCORP et la société Tradition Securities and Futures (TSAF) à effet au 10 juillet 2015, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité à la date du 31 décembre 2015 :

- Nombre d'actions : 6 073 titres BIOCORP
- Solde en espèces du compte de liquidité : 147 383.43 euros

Il est rappelé que lors de la mise en œuvre du contrat de liquidité le 10 juillet 2015, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions : Néant
- Solde en espèces du compte de liquidité : 200.000 euros

VI. Situation des capitaux propres au 31 décembre 2015

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 font apparaître des capitaux propres de 7 062 464 euros

3 | 2 Résultats financiers

Produits d'exploitation

En euros	France	Exportation	Total
Ventes de Marchandises	90 633	72 187	162 820
Ventes d'outillages	126 000	425 120	551 120
Ventes de produits traditionnels	1 153 068	472 590	1 625 658
Prestations de services	115 804	7 174	122 978
Chiffre d'Affaires	1 485 504	977 071	2 462 576
Production stockée	-34 988		-34 988
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	29 352		29 352
Autres produits		400 000	400 000
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 479 868	1 377 071	2 856 940

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2015

Frais opérationnels

En euros	31/12/2015	31/12/2014
Consommations de marchandises	513 685	8 040
Consommations de matières premières et autres approvisionnements	478 315	418 519
Autres achats et charges externes	2 163 837	1 636 302
Impôts, taxes et versements assimilés	49 446	44 350
Salaires et traitements	1 594 503	1 252 647
Charges sociales	698 977	514 954
Dotations aux amortissements sur immobilisations	332 057	232 812
Dotations aux provisions sur immobilisations	186 803	188 000
Dotations aux provisions sur actif circulant	0	2 158
Autres charges	40 018	18
Total des charges d'exploitation	6 057 641	4 297 800

Au cours de l'exercice 2015, BIOCORP aura dépensé 6 057 K€ en activités opérationnelles, dont 20% en R&D. Ce montant, en hausse de 41% par rapport à l'exercice 2014, intègre certaines variations notables.

Les principales variations concernent :

- Consommation de marchandises : 506 K€
- Consommation de matières premières et autres approvisionnements : 60 K€
- Honoraires : 196 K€
- Honoraires brevets : 76 K€
- Publicités et Participations aux congrès : 65 K€
- Frais de recrutements : 24 K€
- Salaires et charges : 526 K€
- Dotations aux amortissements : 99 k€
- Jetons de présence : 40 K€

Résultat financier

Le Résultat financier de l'exercice, d'un montant net de -15K€, est constitué :

- Produits financiers : 18 K€
- Charges financières : 33 K€

Résultat exceptionnel

L'évolution du Résultat Exceptionnel, en baisse de 136 K€, résulte des variations suivantes :

- Les produits exceptionnels s'élevaient à 2 300 K€ en 2014. Ils totalisent 2 454 K€ en 2015 (soit une variation de 154 K€), ce montant pouvant se décomposer ainsi :
 - Abandon de créance du compte courant de BIO JAG : 2 246 K€
 - Produits cessions d'éléments d'actifs : 176 K€
 - Boni sur rachats d'actions : 32 K€
- Les charges exceptionnelles s'élevaient à 3 K€ en 2014. Elles totalisent 292 K€ en 2015 (soit une variation de 289 K€), ce montant pouvant se décomposer ainsi :
 - Valeur Nette comptable d'actifs incorporels : 86 K€
 - Valeur Nette comptable d'actifs corporels cédés : 176 K€
 - Mali sur rachats d'actions : 30 K€

Au niveau fiscal, BIOCORP estime avoir acquis un Crédit Impôt Recherche (CIR) de 141 K€ et un Crédit Impôt Innovation (CII) de 62 K€ au titre de l'exercice 2015. Concernant l'exercice 2014, la créance avait été évaluée à 257 K€.

Résultat net

En euros	31/12/2015	31/12/2014
Résultat Net	-851 072	3 122

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2015

3 | 3 Situation financière

Augmentation de capital à la suite de l'admission des actions de BIOCORP sur le marché Alternext Paris

A la suite de l'admission des actions de la Société sur le marché Alternext Paris le 10 juillet 2015, le Président du conseil d'administration a constaté une augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription et par offre au public de titres financiers, d'un montant nominal de 47 893,35 euros, par émission de 957 867 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,05 euro, soit une augmentation de capital d'un montant de 8 860 269,75 euros, prime d'émission incluse.

Exposé sur la situation financière

Bilan Actif en euros					Bilan Passif en euros		
	31/12/2015			31/12/2014		31/12/2015	31/12/2014
	Montant	Amort. Prov.	Valeurs nettes comptables	Valeurs nettes comptables			
Capital souscrit non appelé							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					CAPITAUX PROPRES		
Frais d'établissement	2 158	972	1 186	1 617	Capital social ou individuel	147 893	100 000
Frais de développement					Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 464 851	
Concessions, brevets, droits similaires	89 578	57 775	31 803	127 113	Ecarts de réévaluation		
Fonds commercial	3 353 486	374 803	2 978 683	3 165 486	Réserve légale	10 000	10 000
Autres immobilisations incorporelles					Réserves réglementées		
Avances,acomptes immob. Incorporelles					Autres réserves	290 792	287 669
					Report à nouveau		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					Réserves		
Terrains	36 601	65	36 536	36 536	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(851 072)	3 122
Constructions	83 492	80 777	2 715	4 592	Subventions d'investissements		
Installations techniq., matériel, outillage	2 292 630	1 240 114	1 052 516	760 145	Provisions réglementées		
Autres immobilisations corporelles	174 890	93 363	81 527	32 901			
Immobilisations en cours				42 825	TOTAL CAPITAUX PROPRES	7 062 464	400 792
Avances et acomptes	35 196		35 196	29 850			
					AUTRES FONDS PROPRES		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					Produits des émissions de titres participatifs		
Participations par mise en équivalence					Avances conditionnées		
Autres participations							
Créances rattachées à participations					TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	0	0
Autres titres immobilisés	54 186		54 186				
Prêts					PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Autres immobilisations financières	214 859		214 859	41 711	Provisions pour risques		
					Provisions pour charges		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 337 076	1 847 869	4 489 207	4 242 776	TOTAL PROVISIONS	0	0
STOCKS ET EN-COURS					DETTES		
Matières premières, approvisionnements	238 147		238 147	197 814	Emprunts obligataires convertibles		
En-cours de production de biens					Autres emprunts obligataires		
En-cours de production de services					Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	258 839	423 691
Produits intermédiaires et finis	47 519		47 519	88 106	Emprunts, dettes fin. Divers	3 072 511	3 096 474
Marchandises	80 634		80 634	18 965	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	44 742	131 824
Avances, acomptes versés/commandes	46 505		46 505	154 945	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	907 284	798 276
					Dettes fiscales et sociales	617 092	413 284
CREANCES					Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 200
Créances clients & cptes rattachés	461 967	2 158	459 809	253 134	Autres dettes	2 041	4 668
Autres créances	436 977		436 977	201 635	COMPTES DE REGULARISATION		
Capital souscrit et appelé, non versé					Produits constatés d'avance	31 202	79 800
					TOTAL DETTES	4 933 712	4 949 217
DIVERS							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	6 025 611		6 025 611	65 161			
COMPTES DE REGULARISATION							
Charges constatées d'avance	171 769		171 769	127 471			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 509 127	2 158	7 506 969	1 107 233			
Frais émission d'emprunts à étaler					Ecarts de conversion passif		
Primes rembours des obligations							
Ecarts de conversion actif							
TOTAL ACTIF	13 846 203	1 850 026	11 996 176	5 350 009	TOTAL PASSIF	11 996 176	5 350 009

Principaux postes du bilan:

Fonds commercial : Ce fonds commercial est principalement constitué du mali technique issu des fusions absorptions des sociétés Keynae et Biocorp R&D. Les détails de l'affectation et des dépréciations sont explicités dans le chapitre 2.1 de l'annexe des comptes.

Disponibilités : Le montant des disponibilités, constituées de différents supports de trésorerie liquide, s'élève à la date de clôture à 6 025 M€.

Capitaux Propres : Le niveau des capitaux propres à la date de clôture s'élève à 7 062 M€.

Dettes financières : Au 31 décembre 2015, le montant des emprunts et dettes financières s'élèvent à 3 072 M€, il comprend notamment des emprunts bancaires pour un montant de 259 K€, des avances accordées par des organismes publics pour 850 K€ et une avance en compte courant de BIO JAG, bloquée jusqu'au 10 juillet 2016, d'un montant de 2 219 K€.

3 | 4 Événements postérieurs à la clôture

Postérieurement au 31 décembre 2015 les événements suivants se sont produits :

- La nomination de Robert Kilgore au poste de Senior Advisor aux Etats-Unis permet à Biocorp d'être promu auprès d'entreprises pharmaceutiques et de biotechnologie ainsi que d'étendre le réseau de la société sur place. Précédemment Directeur général de Haselmeier GmbH de 2004 à 2012 puis Président de Haselmeier, Inc. de 2012 à 2015, Robert Kilgore a dirigé le développement stratégique et commercial mondial pour les dispositifs d'injection développés par la société. Il est ainsi à l'origine de la création des premiers bureaux de la société aux Etats-Unis, de la négociation de contrats de licence avec des sociétés pharmaceutiques, et de l'homologation de plusieurs produits par la FDA (Food and Drug Administration). Auparavant il était Vice-Président Principal de Meridian Medical Technologies, Inc. (une société du groupe Pfizer) de 2000 à 2004. De 1996 à 2000, il a occupé les postes de Directeur du Marketing et du Développement Commercial, et de Directeur des Techniques Avancées d'Administration des médicaments au sein de Becton Dickinson, une entreprise spécialisée dans les technologies médicales.
- Biocorp a été primée par Pharmapack pour son produit Easylog. En effet, le capteur Easylog de Biocorp a été récompensé dans la catégorie Meilleure Innovation Exposant « Personnalisation et Facilité d'utilisation » (« customisation and user-friendliness »), distingué par sa simplicité d'utilisation et le suivi en temps réel qu'il apporte tant au patient qu'au personnel médical. Ce capteur EasyLog de Biocorp transforme tous les dispositifs d'administration d'insuline, réutilisables et jetables, en dispositifs connectés et communicants. Connecté à une application mobile qui propose des rappels sur les moments d'administration du médicament et des alertes en cas de risque de double injection, EasyLog donne également accès en temps réels à un historique des données et à un carnet de suivi précis.

3 | 5 Perspectives d'avenir

En 2016, BIOCORP compte poursuivre son développement dans ses différents axes stratégiques :

- Objets connectés : La Société compte poursuivre et intensifier le développement de sa gamme d'objets connectés (Stylo injecteur, add-on...) ainsi que sa présence commerciale en Europe mais également aux Etats-Unis.
- Industrialisation des produits objets des contrats signés : Nous poursuivrons nos partenariats concernant les développements et l'industrialisation des produits Newseal, Carpséal et NewGuard.
- Croissance de l'activité traditionnelle : BIOCORP va également intensifier sa présence commerciale afin de poursuivre le développement de cette activité.
- Prestations de services : Le développement de produits pour certains de nos clients pouvant être un préalable pour entrer en relation commerciale et développer par la suite notre activité de production, nous allons poursuivre également cet axe de travail.

3 | 6 Information sur les risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

A l'occasion de l'admission de ses actions sur le marché Alternext le 10 juillet 2015, BIOCORP avait présenté les facteurs de risque pouvant l'affecter dans le Document de Base enregistré le 15 juin 2015 par l'autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro I.15-052, et disponible sur son site Internet.

La Société rappelle, comme cela était indiqué dans le Document de Base susmentionné, que ses activités reposent essentiellement sur des opérations de Recherche et Développement dans les biotechnologies, visant des applications dans les domaines de l'industrie pharmaceutique, de la reconstitution des solutions injectables, du bouchonnage, de l'injection, et dans celui de la sécurité du personnel médical et du patient. Le succès des projets qu'elle mène est donc soumis aux aléas scientifiques et technologiques propres à ce secteur d'activité, et repose également sur sa capacité à industrialiser de manière économiquement viable les produits qu'elle développe.

3 | 7 Informations juridiques

Faits juridiques marquants de l'exercice 2015

L'année 2015 a été marquée par les événements suivants :

- L'Assemblée Générale Ordinaire en date du 2 avril 2015 a décidé de désigner, pour une durée de six exercices, le cabinet GRANT THORNTON en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire et l'INSTITUT DE GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE (IGEC) en qualité de co-commissaire aux comptes suppléant.
- L'Assemblée Générale Mixte en date du 12 mai 2015 a décidé :
 - i. de réduire la valeur nominale et unitaire des actions composant le capital social et de la diviser par 200 pour la porter de dix euros à cinq centimes d'euro. Cette réduction de la valeur nominale a été accompagnée d'une multiplication corrélative du nombre d'actions composant le capital social, chaque action existante de dix euros de valeur nominale étant convertie en 200 actions nouvelles de cinq centimes d'euro de valeur nominale chacune ;
 - ii. de transformer la Société en société anonyme à conseil d'administration, sans création d'un être moral nouveau. Sous sa forme nouvelle, la Société est régie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur concernant les sociétés anonymes ;
 - iii. de nommer en qualité d'administrateurs de la Société Monsieur Jacques GARDETTE, Madame Emilie GARDETTE, Monsieur Julien GARDETTE, Monsieur Jean-Yves BERTHON et Monsieur Stéphane LEGASTELOIS, pour une durée de six années ;
 - iv. d'approuver le principe d'une introduction en bourse de la Société et de confirmer l'autorisation donnée au Conseil d'administration de demander l'admission des actions aux négociations sur le marché Alternext Paris;
 - v. de déléguer sa compétence au Conseil d'administration, à l'effet de procéder à une augmentation de capital, en numéraire, en offrant au public des titres financiers, par émission d'actions ordinaires nouvelles avec suppression du droit préférentiel des actionnaires et sans indication de bénéficiaires ;
 - vi. d'autoriser le Conseil d'administration dans le cadre de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Alternext Paris, à augmenter aux fins de couvrir d'éventuelles sur-allocations et de stabiliser le cours, le nombre d'actions nouvelles émises et à procéder à l'émission correspondante au même prix que celui retenu pour l'augmentation de capital, et dans la limite d'un plafond de 15% de l'émission initiale ;
 - vii. de déléguer sa compétence ou ses pouvoirs au Conseil d'administration pour réaliser diverses opérations, notamment en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de commerce. Le détail de ces délégations figure en page 17 du présent rapport.

- Par délibérations en date du 12 mai 2015, le Conseil d'administration a décidé :
 - i. de désigner Monsieur Jacques GARDETTE en qualité de Président du Conseil d'administration pour toute la durée de son mandat d'administrateur et d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général entre les mains de Monsieur Jacques GARDETTE ; et
 - ii. d'adopter le projet de règlement intérieur du Conseil d'administration.
- Par délibération en date du 19 juin 2015, le Conseil d'administration a décidé, dans le cadre du processus d'admission aux négociations et de première cotation des actions de la Société sur le marché Alternext Paris, de procéder au lancement d'une augmentation de capital par offre au public.
- Par délibérations en date du 7 juillet 2015, le Conseil d'administration a décidé à l'unanimité :
 - i. concernant la fixation du prix définitif des actions à émettre dans le cadre de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Alternext Paris :
 - de fixer le prix d'émission des actions à 9,25 euros par action, soit une valeur nominale de 0,05 euro à laquelle s'ajoutait une prime d'émission de 9,20 euros par action ;
 - d'user de la faculté qui lui a été conférée au titre de la clause d'extension et d'augmenter en conséquence de 10,75% le nombre d'actions émises, représentant une émission de 93.002 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,05 euro, soit une augmentation de capital d'un montant total de 860.268,5 euros, prime d'émission incluse ;
 - de procéder en conséquence à une augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription et par offre au public de titres financiers, d'un montant nominal total de 47.893,35 euros, par émission de 957.867 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,05 euro, soit une augmentation de capital d'un montant total de 8.860.269,75 euros, prime d'émission incluse ;
 - ii. d'autoriser le Président Directeur Général de la Société à conclure, pour le compte de la Société, un contrat de direction et de placement avec la société SwissLife Banque Privée ; et
 - iii. d'autoriser le Président Directeur Général à conclure, pour le compte de la Société, un contrat de liquidité avec la société Tradition Securities and Futures(TSAF) et de recommander de prévoir un montant de 200.000 euros de liquidités accordées à la société Tradition Securities and Futures à cet effet.
- Par décision du 9 juillet 2015, le Président du Conseil d'administration de la Société, Monsieur Jacques GARDETTE, a constaté la réalisation définitive de l'augmentation du capital social d'une somme de 47.893,35 euros par émission de 957.867 actions nouvelles.
- La cotation des actions de la Société sur le marché Alternext Paris est intervenue le 10 juillet 2015.

Gouvernance de la Société

(y compris la liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux- conformément à l'article L225-102-1 al 4)

Président du Conseil d'administration :

Jacques GARDETTE

Administrateurs:

- Madame Emilie GARDETTE
- Monsieur Julien GARDETTE
- Monsieur Jean-Yves BERTHON
- Monsieur Stéphane LEGASTELOIS

Direction au cours de l'exercice 2015 :

- Directeur Général : Jacques GARDETTE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2015

- Directeur Administratif & Financier : Stéphane CHABANAIS
- Directeur Recherche et Développement Logiciel Alain MARCOZ
- Directeur Recherche et Développement Produits Antoine ANEAS
- Directeur Qualité Joël DOMAS
- Directeur Production Thierry GUILLEMAUT
- Directeur Business développement et opérations commerciales Eric DESSERTENNE

A la date du présent document, aucune modification n'est intervenue dans la composition de la direction de la Société.

NOM, PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE DU MEMBRE : Monsieur Jacques GARDETTE
DATE DE NOMINATION : 12/05/2015
DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : AG 2021 sur comptes 2020
MANDAT EXERCÉ DANS LA SOCIÉTÉ : Président du Conseil d'administration et Directeur Général
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS DANS TOUTE SOCIÉTÉ OU ENTITÉ PAR LE MANDATAIRE : <ul style="list-style-type: none">- SARL Brenus Menuiseries : Gérant- SARL Gilet Aluminium : Gérant- SCI Realty France1 : Gérant- SAS BIO JAG : Président- SAS BIO V.A.A. : Président- SAS Family Immobilier : Président- SAS Jade CE : Président- SAS Brenus Développement : Représentant permanent de la société BIO JAG et Président- SAS J.B.I : Représentant permanent de la société BIO JAG et Président
NOM, PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE DU MEMBRE : Madame Emilie GARDETTE
DATE DE NOMINATION : 12/05/2015
DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : AG 2021 sur comptes 2020
MANDAT EXERCÉ DANS LA SOCIÉTÉ : Administrateur
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS DANS TOUTE SOCIÉTÉ OU ENTITÉ PAR LE MANDATAIRE : Néant
NOM, PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE DU MEMBRE : Monsieur Julien GARDETTE
DATE DE NOMINATION : 12/05/2015
DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : AG 2021 sur comptes 2020
MANDAT EXERCÉ DANS LA SOCIÉTÉ : Administrateur
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS DANS TOUTE SOCIÉTÉ OU ENTITÉ PAR LE MANDATAIRE : <ul style="list-style-type: none">• SARL Aveol : Gérant
NOM, PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE DU MEMBRE : Monsieur Jean-Yves BERTHON
DATE DE NOMINATION : 12/05/2015

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : AG 2021 sur comptes 2020
MANDAT EXERCÉ DANS LA SOCIÉTÉ : Administrateur
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS DANS TOUTE SOCIÉTÉ OU ENTITÉ PAR LE MANDATAIRE : <ul style="list-style-type: none"> • SA GREENTECH : Président Directeur Général • SA BIOVITIS : Président Directeur Général • AL & NAT : Gérant • ALTINAT : Président • SAS GREENSEA: Président • GREENTECH INCORPORATION (USA) : Président
NOM, PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE DU MEMBRE : Monsieur Stéphane LEGASTELOIS
DATE DE NOMINATION : 12/05/2015
DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : AG 2021 sur comptes 2020
MANDAT EXERCÉ DANS LA SOCIÉTÉ : Administrateur
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS DANS TOUTE SOCIÉTÉ OU ENTITÉ PAR LE MANDATAIRE : <ul style="list-style-type: none"> • Fondation Bioaster : Administrateur • Association Mabdesign : Président • SAS Transcure : Administrateur • INDICIA PARTICIPATIONS : Président • INDICIA BIOTECHNOLOGY : Président • PLATINE PHARMA SERVICES : Directeur Général • SCI CALIFORNIE : Gérant • SCI LA PARLIERE : Gérant

Informations relatives au capital social

Au 31 décembre 2015, le capital de la Société était composé de 2.957.867 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,05 Euro, dont 6 073(soit 0.20% du capital) étaient détenues par la Société dans le cadre du contrat de liquidité confié à Tradition Securities and Futures. Les statuts accordent un droit de vote double aux actions entièrement libérées et inscrites au nominatif, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire. Le tableau présenté ci-après précise donc à la fois le pourcentage de détention du capital et le pourcentage de droits de vote détenus par les principaux actionnaires, ce en versions non diluée:

Nom	Nombre d'actions existantes	% capital	Droits de vote	% des droits de vote
Jacques GARDETTE	200	0.01	400	0.01
BIO JAG	1 998 800	67.58	3 997 600	80.64
Famille Jacques GARDETTE	1 000	0.03	1 600	0.03
Actions auto détenues	6 073	0.20	6 073	0.12
Flottant	951 794	32.18	951 794	19.20
Total	2. 957.867	100%	4.957.467	100%

A la date du présent Document il n'existe pas d'instruments dilutifs.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2015

Autorisation d'opérer sur les titres de la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité

Au 31 décembre 2015, la situation du contrat de liquidité avec Tradition Securities and Futures était la suivante :

- 6 073 actions détenues pour une valeur brute de 54 186Euros et 147 383Euros au compte de liquidité.

Conformément aux dispositions de l'article L225-211 du code de commerce, le tableau, ci-après, fournit les informations requises sur les opérations réalisées dans ce cadre au cours de l'exercice 2015 :

Nbre d'actions achetées	Nbre d'actions cédées	Solde au 31/12/2015	Valeur des actions achetées	Valeur des actions Cédées	Boni sur cession	Mali sur cessions
51 575	45 502	6 073	564 811	512 194	31 507	29 937

Information sur les dividendes

La Société ne versera pas de dividendes au titre de l'exercice 2015 et ne prévoit pas de verser de dividendes au cours de sa phase initiale de recherche et développement.

Conventions avec les parties liées

Conventions conclues antérieurement et poursuivies sur l'exercice :

Apparenté	Date de conclusion de la transaction	Nature de la Transaction	Dispositions dérogatoires du cours normal des affaires (et motifs)	Montant et, lorsque applicable, % du chiffre d'affaires de la Société représenté par la transaction
FAMILY IMMOBILIER SAS (Monsieur Jacques GARDETTE)	04/07/2013, modifié par avenant le 05/07/2013	Bail commercial	Néant	120.000 € par an, hors taxes, à compter du 4 juillet 2013
BIO JAG	27/12/2007	Contrat de prestation de services - Stratégie	Néant	Redevance annuelle égale aux coûts supportés par BIO JAG pour le compte de Biocorp, à l'exception du salaire de Madame Florence Gardette et des frais financiers, augmenté d'une marge de 10%
BIO JAG	18/09/2013	Convention de trésorerie	Néant	Les avances réalisées entre les parties donneront lieu à une rémunération au profit de la société prêteuse au taux annuel égal à EURIBOR +1

Nouvelles conventions conclues en 2015 :

-Convention avec la société SAS FAMILY IMMOBILIER : le dirigeant commun est Monsieur Jacques GARDETTE.
Cette convention n'avait pas à être soumise à l'approbation de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 car la société était sous forme de SAS. Compte tenu de la transformation de la société en SA en date du 12 mai 2015, elle entre dans le champ des conventions réglementées. Il s'agit du loyer facturé par la société SAS FAMILY IMMOBILIER dans le cadre d'un bail signé en date du 4 juillet 2013 et modifié par l'avenant du 5 juillet 2013. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015, le montant du loyer est de 120 000 € HT.

- Convention avec la société SAS BIO JAG : Le dirigeant commun est Monsieur Jacques GARDETTE.
En date du 2 avril 2015, la société BIOCORP SERVICES, absorbée par BIO JAG a décidé d'abandonner la créance qu'elle détenait dans la société BIOCORP PRODUCTION à hauteur d'un montant de 1.232.563,71 €, le tout sans retour à meilleure fortune.

En date du 2 avril 2015, la société BIO JAG a décidé d'abandonner la créance qu'elle détenait dans la société BIOCORP PRODUCTION à hauteur d'un montant de 1.013.910,29 €, le tout sans retour à meilleure fortune.

- Dans le cadre de la convention de trésorerie avec BIO JAG, il a été apporté en compte courant par BIO JAG un montant de 2,2 M€, bloqué jusqu'au 10 juillet 2016.

Nomination/Renouvellement des CAC

Lors de l'Assemblée Générale annuelle du 12 mai 2016, il sera proposé de constater l'expiration du mandat de la société AUDIT FRANCE ASSOCIES et de procéder à la nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes titulaire, la société ARVERNE CONSEIL SARL, pour une durée de six exercices qui viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021.

Un nouveau commissaire aux comptes titulaire, la Société GRANT THORNTON, a été nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 2 avril 2015, pour une durée de six exercices qui viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020.

Lors de l'Assemblée Générale annuelle du 12 mai 2016, il sera proposé de constater l'expiration du mandat de Monsieur Patrick GUILLANEUF et de procéder à la nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Gilles MAHINC, pour une durée de six exercices qui viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021.

Un nouveau commissaire aux comptes suppléant, la Société INSTITUT DE GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE, a été nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 2 avril 2015, pour une durée de six exercices qui viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020.

Filiales et participations

La société ne détient aucune filiale et aucune participation.

Participation des salariés au capital

La Société disposant d'un effectif inférieur à 50 salariés, elle n'est pas, en application de l'article L.3322-2 du Code du travail, tenue de constituer une réserve spéciale de participation.

A la date du présent document, il n'existe aucun mécanisme d'intéressement ni plan d'épargne entreprise mis en place au sein de la Société ou de sa participation, permettant aux salariés d'acquérir directement ou indirectement des actions de la Société ou des sociétés qui lui sont liées.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (851 071,64)euros comme suit :

- Pour (290 791,72) euros au poste « Autres réserves » qui sera ainsi porté après affectation à 0 euro.
- Pour (560 279,92) euros au poste « Report à nouveau » qui sera ainsi porté après affectation, à un solde débiteur de (560 279,92) euros.

Dividendes au cours des trois derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été versé aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

Charges non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quinquies et 39-5 quater du Code général des Impôts, nous vous indiquons que les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2015 ne font apparaître aucune dépense ou charge visée à l'article 39-4 du Code général des Impôts, si ce n'est la quote-part non déductible des loyers sur les véhicules de tourisme d'un montant de 33 016 euros.

Information concernant les transactions réalisées par les dirigeants et leurs proches sur les titres de la Société

En application des dispositions des articles 223-22 A et 223-26 du règlement général de l'AMF, nous vous indiquons qu'aucune transaction n'a été réalisée par les dirigeants et leurs proches sur les titres de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Information relative à la prévention sur le blanchiment

Dans le cadre des Règles Alternext en vigueur, il est précisé que BIOCORP, ses dirigeants et mandataires sociaux respectent la Directive (UE) 2015/849 du Parlement européen et du Conseil en date du 20 mai 2015 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme ainsi que tous autres règlements et/ou législations nationaux afférents.

Par ailleurs, BIOCORP, ses dirigeants et mandataires sociaux ne figurent pas sur la liste de sanctions de l'Union Européenne ou la liste établie par l'OFAC.

Tableau des délégations

Conformément aux dispositions de l'article L.225-100 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-dessous les délégations de compétence ou de pouvoirs en cours de validité accordées par l'assemblée générale du 12 mai 2015 au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 dudit Code de commerce :

Délégation de compétence	Date de la délégation	Durée de la délégation	Plafond autorisé (valeur nominale)	Mise en œuvre des délégations de compétence/pouvoirs en cours d'exercice
Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce	12 mai 2015	18 mois	Le nombre des actions auto-détenues ne doit pas dépasser 10% du nombre total d'actions composant le capital social de la Société	Néant
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de	12 mai 2015	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 200.000 €*	Néant

Montant nominal des
obligations et autres titres
de créances donnant
accès au capital :
30.000.000 €**

Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes	12 mai 2015	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 200.000 €* Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 30.000.000 €**	Néant
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de bénéficiaires	12 mai 2015	18 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 200.000 €* Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 30.000.000 €**	Néant
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires et par offre au public	12 mai 2015	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 200.000 €* Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 30.000.000 €**	Néant
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières, par placement privé et dans la limite de 20 % du capital social par an	12 mai 2015	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 200.000 €* Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 30.000.000 €**	Néant
Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres émis, dans le cadre des dispositions de l'article L.225-135-1 du Code de commerce, en cas de mise en œuvre des délégations de compétence visées aux résolutions précédentes, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription, selon le cas.	12 mai 2015	26 mois	15% du nombre de titres de l'émission initiale, dans la limite du plafond prévu à la 18 ^{ème} résolution* et **	Néant
Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social de la Société par voie d'annulation d'actions dans le cadre de l'autorisation de rachat de ses propres actions	12 mai 2015	18 mois	10% du capital social par période de 24 mois	Néant

* le montant nominal du plafond des augmentations de capital autorisé s'imputera sur le montant du plafond global autorisé de 200.000 € de nominal (18^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2015)

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2015

** le montant nominal du plafond des obligations et autres titres de créances autorisé s'imputera sur le montant du plafond global autorisé de 30.000.000 € de nominal (18^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2015)

Information sur les délais de paiement des fournisseurs

Intitulé de compte	Situation au	Solde du compte	Moins de 30 jours	de 31 à 60 jours	de 61 à 90 jours	plus de 90 jours
FOURNISSEURS	31/12/2014	395 514	313 956	64 637	6 872	10 049
	31/12/2015	655 419	136 738	220 369	16 632	281 680

3 | 8 Résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices

(Articles R225-81, R225-83 et R225-102 du code de commerce)

Nature des indications (en milliers d'euros)	2015	2014	2013	2012	2011
Capital en fin d'exercice					
Capital social (en euros)	147 893	100 000	100 000	100 000	100 000
Nombre d'actions ordinaires	2 957 867	10 000	10 000	10 000	10 000
Nombre d'actions à dividendes prioritaires	0	0	0	0	0
Opérations & résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 462 576	1 650 776	2 028 558	2 023 813	2 269 739
Résultat avant impôts, participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements et provisions	-535 301	118 061	710 565	18 190	127 856
Impôts sur les bénéfices	-203 089	-303 256	158 611	-10 772	64 384
Participation des salariés	0	0	0	0	0
Résultat de l'exercice	-851 072	3 122	395 100	-355	2 081
Résultat distribué	0	0	0	0	0
Résultat par action					
Résultat avant impôts, dotations et reprises sur amortissements et provisions	-0.1810	11.8061	71.0565	1.819	12.7856
Résultat de l'exercice	-0.2877	0.3122	39.51	-0.0355	0.2081
Dividende distribué à chaque action	0	0	0	0	0
Personnel					
Effectif moyen	42	29	21	21	22
Masse salariale de l'exercice	1 594 503	1 252 647	637 130	609 930	652 157

4 | 1 Bilan

Bilan Actif

BIOCORP Production SA Bilan - Actif en euros	31/12/2015			31/12/2014
	Montant	Amort. Prov.	Valeurs nettes comptables	Valeurs nettes comptables
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	2 158	972	1 186	1 617
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits similaires	89 578	57 775	31 803	127 113
Fonds commercial	3 353 486	374 803	2 978 683	3 165 486
Autres immobilisations incorporelles				
Avances,acomptesimmob. Incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	36 601	65	36 536	36 536
Constructions	83 492	80 777	2 715	4 592
Installations techniq., matériel, outillage	2 292 630	1 240 114	1 052 516	760 145
Autres immobilisations corporelles	174 890	93 363	81527	32 901
Immobilisations en cours				42 825
Avances et acomptes	35 196		35 196	29 850
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés	54 186		54 186	
Prêts				
Autres immobilisations financières	214 859		214 859	41 711
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 337 076	1 847 869	4 489 207	4 242 776
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnement	238 147		238 147	197 814
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	47 519		47 519	88 106
Marchandises	80 634		80 634	18 965
Avances, acomptes versés/commandes	46 505		46 505	154 945
CREANCES				
Créances clients & cptes rattachés	461 967	2 158	459 809	253 134
Autres créances	436 977		436 977	201 635
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	6 025 611		6 025 611	65 161
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	171 769		171 769	127 471
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 509 127	2 158	7 506 969	1 107 233
Frais émission d'emprunts à étaler				
Primes rembours des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF	13 846 203	1 850 026	11 996 176	5 350 009

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2015

Bilan Passif

BIOCORP Production SA	31/12/2015	31/12/2014
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	147 893	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 464 851	
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves réglementées		
Autres réserves	290 792	287 669
Report à nouveau		
Réserves		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(851 072)	3 122
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	7 062 464	400 792
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	258 839	423 691
Emprunts, dettes fin. Divers	3 072 511	3 096 474
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	44 742	131 824
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	907 284	798 276
Dettes fiscales et sociales	617 092	413 284
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 200
Autres dettes	2 041	4 668
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	31 202	79 800
TOTAL DETTES	4 933 712	4 949 217
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	11 996 176	5 350 009

4 | 2 Compte de Résultat

Compte de résultat	31/12/2015	31/12/2014
BIOCORP Production SA	31/12/2015 12 mois	31/12/2014 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	713 940	118 027
Production vendue de biens	1 625 658	1 496 487
Production vendue de services	122 978	36 261
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	2 462 576	1 650 776
Production stockée	(34 988)	49 088
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	29 352	32 238
Autres produits	400 000	1
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 856 940	1 732 103
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	575 354	11 930
Variation de stock de marchandises	(61 669)	(3 890)
Achats matières premières, autres approvisionnements	513 048	401 527
Variations de stock de matières premières et approvisionnements	(34 733)	16 992
Autres achats et charges externes	2 163 837	1 636 302
Impôts, taxes et versements assimilés	49 446	44 350
Salaires et traitements	1 594 503	1 252 647
Charges sociales	698 977	514 954
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	332 057	232 812
Dotations aux provisions sur immobilisations	186 803	188 000
Dotations aux provisions sur actif circulant		2 158
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	40 018	18
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	6 057 641	4 297 800
RESULTAT D'EXPLOITATION	(3 200 702)	(2 565 697)
Produits financiers	17 848	
Charges financières	33 133	32 308
RESULTAT FINANCIER	(15 285)	(32 308)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(3 215 987)	(2 598 005)
Produits exceptionnels	2 454 203	2 300 500
Charges exceptionnelles	292 377	2 629
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 161 826	2 297 871
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(203 089)	(303 256)
BENEFICE OU PERTE DE L'EXERCICE	(851 072)	3 122

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2015

4 | 3 Tableau des flux de trésorerie

BIOCORP PRODUCTION Tableau de flux de trésorerie en euros	31/12/2015	31/12/2014
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles		
Résultat net	(851 072)	3 122
(-) Elimination des amortissements des immobilisations incorporelles	198 294	198 233
(-) Elimination des amortissements des immobilisations corporelles	320 567	222 579
(-) Dotations provisions nettes de reprises	-	-
(-) Plus ou moins values sur cession	86 423	869
(-) Abandon de comptes courants	(2 246 474)	(2 300 000)
(+) Subvention reçue		
(-) Intérêts capitalisés		
(-) impact changement de méthode stocks		
(-) impact changement de méthode brevets et frais de R&D capitalisés		
Capacité d'autofinancement	(2 492 262)	(1 875 197)
(-) Variation du besoin en fonds de roulement	(264 778)	430 178
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	(2 757 040)	(1 445 019)
Flux de trésorerie générés par l'investissement		
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(2 172)	(9 707)
Capitalisation des frais de développement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(798 208)	(617 876)
Acquisition d'immobilisations financières	(593 254)	(12 420)
Cession d'immobilisations financières	513 303	16 072
Autres flux d'investissements		
Variation des dettes sur immobilisations	(1 200)	1 200
Produits nets de cession d'immobilisations	176 000	500
Incidence des variations de périmètre		20 536
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(705 531)	(601 695)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Augmentation de capital	8 860 270	
Frais augmentation de capital	(1 347 526)	
Souscription de BSA		
Encaissement d'avances conditionnées & subventions et dépôts reçus	3 150	
Emission d'emprunts		
Emission d'emprunts obligataire convertible en actions		
Intérêts financiers bruts versés		
Remboursements d'emprunts et d'avances conditionnées	(124 216)	119 597
Variation des comptes courants	2 219 361	2 029 525
Autres flux de financement (contrat de liquidité)	(147 383)	
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	9 463 655	2 149 122
Augmentation (Diminution de la trésorerie)	6 001 084	102 408
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture	23 237	(79 170)
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture	6 024 321	23 237
Augmentation (Diminution de la trésorerie)	6 001 084	102 407
Trésorerie et équivalent de trésorerie	6 025 611	65 161
Concours bancaires courants	(1 290)	(41 924)
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture (y compris concours bancaires courants)	6 024 321	23 237
Détail de la variation du BFR	31/12/2015	31/12/2014
Stocks	61 414	27 243
Clients et comptes rattachés	206 675	(216 027)
Autres créances	126 902	195 566
Charges constatées d'avance	44 297	108 984
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	109 008	296 007
Dettes fiscales et sociales	203 808	38 969
Autres créanciers et dettes diverses	(89 708)	131 168
Produits constatés d'avance	(48 598)	79 800
Total Variations	264 778	(430 178)

4 | 4 État des variations des capitaux propres

	Capital Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission	Report à nouveau	Réserves et résultat	Capitaux propres
BIOCORP PRODUCTION						
Variation des capitaux propres						
Montant en euros						
Au 31 décembre 2013	10 000	100 000	-	(107 431)	405 100	397 669
Affectation du résultat 2013				107 431	(107 431)	-
Résultat net 2014					3 122	3 122
Dividendes						
Emission d'actions						
Souscription de BSA						
Paievements en actions						
Frais d'augmentation du capital						
Autres						
Au 31 décembre 2014	10 000	100 000	-	-	300 791	400 791
Affectation du résultat 2014					-	-
Résultat net 2015					(851 072)	(851 072)
Dividendes						
Division de la valeur par 200, et multiplication corrélative du nombre d'actions (1)	(10 000) 2 000 000	(100 000) 100 000				
Emission d'actions	957 867	47 893	8 812 376			8 860 270
Conversion des obligations						
Souscription de BSA						
Souscription de BSPCE						
Paievements en actions						
Frais d'augmentation du capital			(1 347 526)			(1 347 526)
Autres						
Au 31 décembre 2015	2 957 867	147 893	7 464 851	-	(550 281)	7 062 463

(1) Division de la valeur des actions par 200 et multiplication corrélative du nombre d'actions composant le capital social, soit une valeur nominale qui passe de 10 à 0,05 € et un nombre d'actions qui passe de 10 000 à 2 000 000

4 | 5 Annexe des comptes

Les informations ci-après constituent l'annexe des comptes faisant partie intégrante des états financiers de synthèse présentés pour l'exercice clos les 31 décembre 2015. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Les comptes de l'exercice 2015, qui dégagent une perte de 851 K€, ont été arrêtés le 30 mars 2016 par le Conseil d'administration. Ils sont présentés en milliers d'Euros, sauf mention contraire.

ANNEXES AUX COMPTES DU 31 DECEMBRE 2015

Notes aux Etats Financiers annuels

(Sauf indication contraire les montants mentionnés dans cette note annexe sont en euros.)

Table des matières

Contenu

NOTE 1 – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	26
1.1 OPERATION D'INTRODUCTION EN BOURSE.....	26
1.2 AUTRES EVENEMENTS SIGNIFICATIFS	27
NOTE 2 – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	27
2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	27
2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	29
2.3 AMORTISSEMENTS	29
2.4 STOCKS	29
2.5 CREANCES.....	30
2.6 DISPONIBILITES	30
2.7 FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL ET FRAIS D'EMISSION DE TITRES	30
2-8 CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI (CICE)	30
2-9 CONTRAT DE LIQUIDITE	30
NOTE 3 – NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	31
3.1 ETAT DES IMMOBILISATIONS	31
3.2 ETAT DES AMORTISSEMENTS.....	33

3.3 ETAT DES PROVISIONS.....	33
3.4 ETAT DES STOCKS	34
3.5 ETAT DES CREANCES	35
3.6 AUTRES CREANCES	36
3.7 TRESORERIE	36
3.8 CONTRAT DE LIQUIDITE.....	37
3.9 CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	37
NOTE 4 – NOTES SUR LE BILAN PASSIF	38
4.1 CAPITAL SOCIAL, PRIMES LIEES AU CAPITAL ET RESERVES	38
4.2 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.....	39
4.3 AVANCES CONDITIONNEES ET SUBVENTIONS.....	39
4.4 ETAT DES DETTES.....	40
4.5 ANALYSE DES DETTES FOURNISSEURS	41
4.6 CHARGES A PAYER	41
NOTE 5 – NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	42
5.1 CHIFFRE D'AFFAIRES	42
5.2 AUTRES PRODUITS	42
5.3 AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	42
5.4 RESULTAT FINANCIER	42
5.5 RESULTAT EXCEPTIONNEL	43
NOTE 6 – AUTRES INFORMATIONS	43
6.1 CREDIT D'IMPOT RECHERCHE ET AUTRES CREDITS D'IMPOT.....	43
6.2 AUTRES INFORMATIONS A CARACTERE SOCIAL.....	44
6.3 AUTRES INFORMATIONS A CARACTERE FISCAL	44
6.4 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	44
6.5 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	45
6.6 DEDUCTION EXCEPTIONNELLE EN FAVEUR DE L'INVESTISSEMENT	45
NOTE 7 – ENGAGEMENTS.....	46
7.1 INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE.....	46
7.2 CONTRAT DE CREDITS BAUX	46
7.3 AUTRES ENGAGEMENTS	47
7.4 AVANCES CONDITIONNEES ET SUBVENTIONS.....	47
7.5 BAUX COMMERCIAUX	47
NOTE 8 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	48

Informations préalables relatives à la société et son activité :

BIOCORP, créée en 2004, développe, produit et commercialise des dispositifs médicaux innovants répondant aux besoins de l'industrie pharmaceutique avec des systèmes faisant appel à des technologies propriétaires dans les domaines de la reconstitution des solutions injectables, du bouchonnage, de l'injection, de la sécurité du personnel médical et du patient.

Depuis 2014, BIOCORP a développé une gamme de produits connectés, dont le DataPen, pour améliorer l'observance des traitements de patients souffrant de maladies chroniques, notamment le diabète et l'hormone de croissance.

Les actions de la Société BIOCORP sont admises aux négociations sur le marché Alternext Paris depuis le 10 juillet 2015.

Adresse du siège social : PIT de Lavarat La Béchade 63500 ISSOIRE

Numéro du Registre du Commerce et des Sociétés : 453 541 054 RCS de CLERMONT-FERRAND

NOTE 1 – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1.1 OPERATION D'INTRODUCTION EN BOURSE

La société a réalisé le 10 juillet 2015 une opération d'introduction en bourse sur le marché Alternext à Paris permettant de financer à court et moyen terme le développement de la société.

Cette opération a engendré une levée de fonds totale de 8 860 269.75 € à travers l'émission constatée le 10 juillet 2015 de 957 867 actions nouvelles au prix unitaire de 9.25 €, correspondant à la valeur nominale de l'action de 0,05 € majorée d'une prime d'émission de 9.20 €, pour un montant total de 8 860 269.75 €, opérée dans le cadre de l'offre à prix ouvert auprès du public.

Les frais d'émission de titres liés à cette introduction en bourse, s'élevant à 1 347 526 €, ont été imputés sur le montant de la prime d'émission (avis n° 2000-D du CU CNC du 21/12/2000).

Le produit de la levée de fonds a partiellement fait l'objet de placement de trésorerie sur différents supports liquides non risqués (Comptes à Termes à taux fixes, compte rémunéré notamment).

Un contrat de liquidité a par ailleurs été souscrit auprès d'un prestataire de service d'investissement.

1.2 AUTRES EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

- Transformation de la Société par actions simplifiée (S.A.S.) BIOCORP PRODUCTION en Société Anonyme (S.A.) à Conseil d'administration décidée par l'Assemblée générale Ordinaire et extraordinaire du 12/05/2015.
- Signature de contrats importants :
 - o La société a conclu un contrat de licences avec la société japonaise NIPRO le 05/06/2015 concernant le système NewGuard.
 - o La société a conclu le 04/06/2015 un contrat de licence exclusive avec la société NUOVA OMPI (groupe STEVANATO) concernant les produits NEWSEAL et CARPSEAL.

NOTE 2 – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base suivants :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels émanant du Recueil des normes comptables françaises, notamment de sa partie réglementaire relative au plan comptable général (règlement ANC 2014-03).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Frais de développement

Les frais de développement engagés par la société dans le cadre de ses activités sont directement constatés dans les postes de charges d'exploitation selon la nature des dépenses engagées : charges externes, charges de personnel etc.

Seuls les achats de prestations R&D nécessaires au développement et à la fabrication de prototypes sont enregistrés en immobilisation et amortis selon le mode linéaire sur les 3 années suivant celle de l'engagement des dépenses.

Logiciels acquis par la société et site web

Les logiciels et la création du site web sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis selon le mode linéaire sur des durées de 1 à 5 ans.

Brevets

Les frais engagés pour le dépôt, le maintien et la protection des brevets « internes » développés par la société sont constatés dans des postes de charges d'exploitation dédiés, comptes 622605 « Honoraires sur brevets »

Marques

Les frais de dépôt de marque engagés par la société sont immobilisés et ne font pas l'objet d'un amortissement.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2015

Fonds commercial

Ce fonds commercial est principalement constitué du mali technique issu des fusions absorptions des sociétés Keynae et Biocorp R&D.

Postérieurement à la clôture des comptes sociaux de l'exercice 2014, il a été décidé par la société de modifier l'affectation du mali technique issu des fusions-absorptions des sociétés Keynae et Biocorp R&D telle qu'initialement retenue au 31 décembre 2014 et de réaffecter la valeur nette comptable du mali technique pour 45 % au Produit Newseal et 55 % au Produit Carpseal.

La nouvelle affectation du mali technique est présentée dans le tableau ci-dessous.

	01/01/2015			
	Montant Brut	Dépréciation lié à la perte IDA de Keynae	Amortissement	Valeur nette comptable
Perte d'impôt différé actif du fait de la fusion-absorption de Keynae	188,0 K€	-188,0 K€		0,0 K€
Produit NewSeal	1 414,8 K€			1 414,8 K€
Produit CarpSeal	1 729,2 K€			1 729,2 K€
Total	3 332,0 K€	-188,0 K€	0,0 K€	3 144,0 K€

A compter de l'exercice 2015, la Société procède annuellement à une dépréciation linéaire du mali technique résiduel issu des fusions-absorptions des sociétés Keynae et Biocorp R&D, au regard de la durée de vie restante des brevets fondateurs des produits NewSeal et Carpseal déposés le 8 juin 2011 pour le NewSeal et le 5 mars 2012 pour le Carpseal.

Cette dépréciation linéaire est complétée, le cas échéant, par une dépréciation éventuelle résultant d'un test de valeur fonction des DiscountedCash Flow anticipés issus des ventes prévisionnelles de ces deux produits.

Au 31 décembre 2015, la valeur nette du mali technique se décompose de la manière suivante :

	Durée d'amortissement résiduelle	31/12/2015		
		Montant Brut	Dépréciation liée à la durée résiduelle des brevets	Valeur nette comptable
Produit NewSeal (brevet FR1155015) déposé le 8/06/2011 ayant une date d'échéance le 8/06/2031	16,40 ans	1 414,8 K€	-86,3 K€	1 328,5 K€
Produit CarpSeal (brevet FR1252143) déposé le 5 mars 2012 et une échéance le 5 mars 2032	17,20 ans	1 729,2 K€	-100,5 K€	1 628,7 K€
Total		3 144,0 K€	-186,8 K€	2 957,2 K€

Au 31 décembre 2015, il n'existe pas d'indice de perte de valeur, deux contrats importants ayant été signés sur la période.

2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Terrain

La société est propriétaire d'un terrain permettant une extension du site de production.

Constructions

Cela concerne l'aménagement des deux salles blanches ISO 7 et ISO 8.

Installations techniques matériels et outillages

Il s'agit d'outillages d'injections plastiques (prototypes, pré-séries et séries), de presses à injecter, de machines d'assemblages et de marquages, et de machines de conditionnement.

Autres immobilisations corporelles

Ce poste est composé du mobilier, et matériels de bureau et informatiques.

2.3 AMORTISSEMENTS

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

- Logiciels : 1 an à 5 ans
- Site Web : 1 an
- Mali technique : durée de vie résiduelle des brevets
- Aménagement du terrain : 5 ans
- Construction : 10 ans
- Installation agencements : de 3 à 8 ans
- Outillage, moules et prototypes : 2 à 5 ans
- Matériel industriel et auxiliaire : de 2 à 5 ans
- Installations générales diverses : de 3 à 5 ans
- Matériel de bureau : de 2 à 5 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier de bureau : de 2 à 5 ans

2.4 STOCKS

- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

En cas de perte de valeur constatée au niveau des stocks de matières premières (produit non conforme ou plus utilisé dans le cadre d'une production), une dépréciation des stocks est comptabilisée.

En cas de perte de valeur constatée au niveau des stocks de produits finis (produit non conforme), une dépréciation de 100 % des stocks est comptabilisée avant destruction.

En cas de perte de valeur constatée au niveau des stocks de produits finis (prix de revient supérieur au prix de vente), une dépréciation des stocks est comptabilisée pour le montant correspondant au différentiel entre le prix de vente hors coût de distribution et le prix de revient de valorisation des stocks.

2.5 CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.6 DISPONIBILITES

Les disponibilités comprennent les supports de trésorerie liquide suivants : comptes bancaires courants, compte bancaire d'excédent de trésorerie rémunéré, disponibilités en caisse et comptes de dépôts à terme rémunérés débloqués à tout moment indépendamment de leur durée contractuelle.

2.7 FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL ET FRAIS D'EMISSION DE TITRES

Les divers honoraires de conseil facturés au cours de l'exercice 2015 relatifs à l'opération d'introduction en bourse ont été imputés avant effet d'impôt sur la prime d'émission compte-tenu du succès de l'opération en juillet 2015 conformément à l'avis n° 2000-D du CU CNC du 21/12/2000.

2-8 CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI (CICE)

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

Le CICE a été comptabilisé en diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Le CICE comptabilisé au titre de cet exercice s'élève à 36 629 €.

2-9 CONTRAT DE LIQUIDITE

Consécutivement à l'opération d'introduction en bourse réalisée en juillet 2015, la société a conclu le 10 juillet 2015 un contrat de liquidité avec un prestataire de service d'investissement, aux termes duquel elle confère à ce dernier un mandat d'intervention destiné à favoriser la liquidité des transactions, la régularité de la cotation de ses actions et éviter les décalages de cours non justifiés par la tendance du marché.

Ce contrat a été conclu conformément aux dispositions légales et réglementaires européennes et nationales (Règlement CE 2273/2003 du 22/12/2003, Directive 2003/6/CE, Articles L.225-209 et suivants du Code de Commerce) ainsi qu'aux pratiques de marchés (décision AMF n°2011-07 et charte déontologique AMF du 21/03/2011) en vigueur.

Les principes de comptabilisation retenus par la société sont ceux émanant de la doctrine de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (Bull. trimestriel n° 137 mars 2005) :

La partie trésorerie proprement dite (compte espèces) est comptabilisée dans le compte 276100 « Autres créances immobilisées » et la partie portefeuille titres est comptabilisée dans le compte 277100 « Actions propres » sur la base des relevés périodiques des opérations transmis par le prestataire. Les plus ou moins values réalisées sur les opérations d'achats-ventes d'actions propres sont constatées dans les comptes 778300 « Boni sur rachat d'actions propres » et 678300 « Mali sur rachat d'actions propres ». Le portefeuille est évalué à la clôture de l'exercice au coût de revient. Une provision pour dépréciation à caractère financier est constatée en cas de moins value latente.

3.1 ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement	2 158		
Autres immobilisations incorporelles	3 527 315		3 805
Terrains	36 601		
Constructions sur sol propre	3 230		
Installations générales, agencements, constructions	80 262		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 704 502		778 873
Autres installations, agencements, aménagements	6 538		6 307
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	96 793		65 252
Immobilisations corporelles en cours	42 825		
Avances et acomptes	29 850		21 021
TOTAL	2 000 601		871 452
Autres participations			
Autres titres immobilisés			54 186
Prêts et autres immobilisations financières	41 711		177 859
TOTAL	41 711		232 045
TOTAL GENERAL	5 571 785		1 107 302

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2015

	Diminutions		Valeur brute	Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS	immob. à fin exercice	
Frais d'établissement, recherche et développement			2 158	2 158
Autres immobilisations incorporelles	1 633	86 423	3 443 064	3 443 064
Terrains			36 601	36 601
Constructions sur sol propre			3 230	3 230
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions			80 262	80 262
Installations techniques, matériel et outillages industriels	14 745	176 000	2 292 630	2 292 630
Autres installations, agencements, aménagements			12 845	12 845
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			162 045	162 045
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	42 825			
Avances et acomptes		15 675	35 196	35 196
TOTAL	57 570	191 675	2 622 809	2 622 808
Autres participations				
Autres titres immobilisés			54 186	54 186
Prêts et autres immobilisations financières	2 032	2 679	214 859	214 859
TOTAL	2 032	2 679	269 045	269 045
TOTAL GENERAL	61 235	280 777	6 337 076	6 337 075

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	541	432		972
Autres immobilisations incorporelles	46 716	11 059		57 775
Terrains	65			65
Constructions sur sol propre	1 059	323		1 382
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions	77 841	1 554		79 395
Installations techniques, matériel et outillages industriels	944 358	295 756		1 240 114
Installations générales, agencements divers	5 873	1 038		6 911
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	64 557	21 895		86 452
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	1 093 752	320 567		1 414 319
TOTAL GENERAL	1 141 008	332 057		1 473 066

3.3 ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2015

Pour pertes de change				
Pour impôts				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles	188 000	186 803		374 803
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	2 158			2 158
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	190 158	186 803		376 961
TOTAL GENERAL	190 158	186 803		376 961
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		186 803		
- financières				
- exceptionnelles				

3.4 ETAT DES STOCKS

	31/12/2015	31/12/2014	variation
stocks produits tradi. Mat. 1ère	212 142€	177 409 €	34 733 €
stocks produits tradi. Semi. F	26 004 €	20 405 €	5 599 €
stocks produits tradi. Finis	47 519 €	88 106 €	- 40 587 €
stocks produits négoce	80 634 €	18 965 €	61 669 €
TOTAL	366 299 €	304 885 €	61 414 €

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	214 859		214 859
Clients douteux ou litigieux	2 589	2 589	
Autres créances clients	459 378	459 378	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	3 428	3 428	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	239 718	239 718	
- T.V.A	161 900	161 900	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	31 930	31 930	
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	171 769	171 769	
TOTAL GENERAL	1 285 571	1 070 712	214 859
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

3.6 AUTRES CREANCES

AUTRES CREANCES	31/12/2015	31/12/2014
CIR	141 089	
CICE	36 629	
Crédit Impôt Innovation	62 000	
TVA déductible sur services	28 392	37 160
Autres	7 213	7 330
Crédit de TVA	88 454	58 408
TVA/Factures fournisseurs non parvenues	41 269	62 958
Produits à recevoir/Plafonnement sur la VA	31 930	35 779
Total	436 976	201 635

3.7 TRESORERIE

La synthèse de la trésorerie nette est la suivante au 31/12/2015 :

SUPPORTS	31/12/2015	31/12/2014
Comptes bancaires courants	983 765	24 304
Comptes de dépôts à terme	5 029 632	0
Intérêts courus / rémunération des CAT	10 070	0
Intérêts créditeurs sur comptes bancaires courants à recevoir	2 144	0
Frais bancaires courus	- 1 290	-1 067
Total	6 024 321	23 237

Le versement initial opéré le 10 juillet 2015 s'est élevé à 200.000 €. Les principaux éléments relatifs au contrat de liquidité (cf. Règles et méthodes comptables note 2.10 « Contrat de liquidité ») sont les suivants au 31/12/2015 :

ELEMENTS	31/12/2015
Versement initial au 10/07/2015	200.000 €
Plus- value totale réalisée / cessions de l'exercice 2015	1 570 €
Compte titre (poste 277100 « actions propres »)	
Nombre d'actions propres :	6 073
Coût de revient des actions propres :	54 186€
Cours de clôture des actions propres :	10,45 €
Compte espèces (poste 276100 « Autres créances immobilisées »)	147 383 €
Moins value latente constatée et provisionnée	0€

3.9 CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	171 768	31 202
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		-
		-
Total	171 768	31 202

NOTE 4 – NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 CAPITAL SOCIAL, PRIMES LIEES AU CAPITAL ET RESERVES

L'assemblée générale du 12/05/2015 a décidé :

- de diviser la valeur des actions par 200 et multiplication corrélative du nombre d'actions composant le capital social, soit une valeur nominale qui passe de 10 à 0,05 € et un nombre d'actions qui passe de 10 000 à 2 000 000
- de déléguer au Conseil d'Administration le pouvoir de réaliser des augmentations de capital.

Augmentations de capital décidées par le Conseil d'administration, sur délégation de l'Assemblée Générale Mixte du 12/05/2015, dans le cadre de l'introduction en bourse de la société

Par délibération en date du 07/07/2015, le Conseil d'Administration a décidé de procéder à l'augmentation de capital en numéraire par voie d'offre au public, d'un montant de 47 893,35 € par création de 957 867 nouvelles actions ordinaires, intégralement libérées, de nominal 0,05 €, assorties d'une prime d'émission par action de 9,20 €, soit une prime d'émission globale de 8 812 376,40 €.

A l'issue des différentes opérations intervenues au cours de l'exercice 2015, le capital est désormais constitué de 2 957 867 actions ordinaires de nominal 0,05 €. Il s'élève ainsi au 31/12/2015 à 147 893,35 €.

Synthèse de l'évolution du capital social et des primes liées au cours de l'exercice :

Eléments / Opérations	Nombre d'actions	VN (€)	Capital	Primes liées au capital
Total 31/12/2014	10 000	10	100 000	0
Division de la valeur des actions par 200, et multiplication corrélative du nombre d'actions	-10 000	-10	- 100 00	0
	2 000 000	0,05	100000	0
Augmentation de capital	957 867	0,05	47 893	8 812 376
Imputation des frais d'émission de titres				-1 347 526
Total 31/12/2015	2 957 867	0,05	147 893	7 464 857

Imputation des frais d'émission de titres sur la prime d'émission

Les frais externes supportés dans le cadre de l'introduction en bourse ont été directement imputés sur la prime d'émission avant effet d'impôt pour un montant total de 1 347 526 €

Ils correspondent aux honoraires, débours et autres frais facturés par les différents conseils de la société, consultants, prestataires divers et auditeurs directement liés aux opérations concernées.

Postes de réserves

Le poste « Autres Réserves » s'élève à 290 792 €.

4.2 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Postes	31/12/2014	Augmentations	Diminutions	31/12/2015
Capital	100 000	47 893	-	147 893
Prime d'émission (1)	0	8 812 376	1 347 526	7 464 851
Réserve Légale	10 000	-	-	10 000
Autres réserves	287 669	3 122	-	290 792
RAN débiteur	0	-	-	0
Résultat exercice	3 122	-851 072	3 122	- 851 072
Total	400 791	8 012 319	1 350 648	7 062 463

(1) Augmentation du poste provenant de l'opération d'augmentation de capital de l'exercice.

Diminution du poste provenant de l'imputation des frais d'introduction en bourse (1 347 526 €)

4.3 AVANCES CONDITIONNEES ET SUBVENTIONS

Le poste « emprunts et dettes financières » est composé des avances accordées par des organismes publics et dont le remboursement est conditionné par le succès du projet concerné.

La Société a obtenu de Bpifrance Financement, au titre du projet « Développement d'un stylo injectable communiquant », un prêt à taux zéro pour un montant de 440K€.

La Société a obtenu de Bpifrance Financement, au titre du projet « Développement d'une plateforme logicielle de lutte contre la contrefaçon », une avance remboursable pour un montant de 320 K€.

La Société a obtenu de la Région Auvergne, au titre du développement de l'entreprise, une avance remboursable pour un montant de 90 K€.

Le tableau des remboursements de ces aides est le suivant :

En euros	2016	2017	2018	2019	2020	2021	TOTAL
Bpifrance	66 000	88 000	88 000	88 000	88 000	22 000	440 000
Bpifrance	0	50 000	70 000	90 000	110 000	0	320 000
Région Auvergne	18 000	18 000	18 000	18 000	18 000	0	90 000
TOTAL	84 000	156 000	176 000	196 000	216 000	22 000	850 000

Subvention :

La Société n'a pas bénéficié de subvention.

Avance remboursable :

La Société s'est engagée à rembourser les aides perçues suivant le tableau des remboursements figurant ci-dessus.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2015

4.4 ETAT DES DETTES

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	1 290	1 290		
- plus d'un an	257 550	127 979	129 571	
Emprunts et dettes financières divers	853 150	87 150	744 000	22 000
Fournisseurs et comptes rattachés	907 284	907 284		
Personnel et comptes rattachés	234 773	234 773		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	339 427	339 427		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	42 892	42 892		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (1)	2 219 361	2 219 361		
Autres dettes	2 041	2 041		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	31 202	31 202		
TOTAL GENERAL	4 888 970	3 993 399	873 571	22 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	124 008			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

(1) Conformément aux engagements pris lors de l'introduction en bourse, le compte courant de BIO JAG est bloqué jusqu'au 10 juillet 2016.

Il est à noter l'existence des avances remboursables suivantes, comptabilisées dans des sous comptes « 168 », ayant le caractère de dettes certaines au 31/12/2015 (confère note 4.4 « Avances conditionnées et subventions ») :

Avances	Solde 31/12/2015	< 1 An	de 1 à 5 ans	> 5 ans
BPI FINANCEMENT « Développement d'un stylo injectable communiquant » prêt à taux 0	440 000	66 000	352 000	22 000
BPI FINANCEMENT « Développement d'une plateforme logicielle de lutte contre la contrefaçon », avance remboursable	320 000		320 000	
Région Auvergne, au titre du développement de l'entreprise, une avance remboursable	90 000	18 000	72 000	
Total	850 000	84 000	744 000	22 000

4.5 ANALYSE DES DETTES FOURNISSEURS

Eléments	Montant	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Dettes / factures non parvenues	230 990	230 990		
Dettes fournisseurs effets à payer	20 876	20 876		
Dettes autres Fournisseurs	655 419	655 419		
Total	907 284	907 284	0	0

4.6 CHARGES A PAYER

Ces dernières sont incluses dans les divers postes de dettes au passif du bilan.

CHARGES A PAYER	31/12/2015	31/12/2014
Fournisseurs biens et services / factures non parvenues	230 990	367 393
Provisions congés payés / RTT / ect...	234 773	111 432
Charges sociales sur congés payés / RTT / etc	105 594	51 159
Charges fiscales à payer	42 892	30 653
Autres	1 730	1 717
Total	615 979	562 354

NOTE 5 – NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 CHIFFRE D’AFFAIRES

Les facturations des marchandises, des outillages et des produits traditionnels sont effectuées à la livraison, les facturations des prestations de services sont effectuées à la réalisation des prestations.

	31/12/2015			31/12/2014		
	France	Exportation	Total	France	Exportation	Total
Ventes de Marchandises	90 633	72 187	162 820	49 755	68 272	118 027
Ventes d'outillages	126 000	425 120	551 120			
Ventes de produits traditionnels	1 153 067	472 590	1 625 657	1 128 641	367 846	1 496 488
Prestations de services	115 804	7 174	122 978	34 040	2 221	36 261
Chiffre d'Affaires	1 485 504	977 071	2 462 575	1 212 436	438 339	1 650 776

5.2 AUTRES PRODUITS

Ces autres produits correspondent aux contrats de licences conclus avec NUOVA OMPI pour un montant de 400 000 €.

5.3 AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Les principaux postes des autres achats et charges externes sont :

	31/12/2015	31/12/2014
Prestations de services BIO JAG	162 800	252 300
Crédit bail	192 726	186 986
Locations immobilières	187 771	164 584
Honoraires	365 920	169 400
Honoraires brevets	193 958	117 600
Divers	1 060 662	745 432
Total	2 163 837	1 636 302

Les frais de R&D se sont élevés à 1 210 k€ en 2015 contre 888 K€ en 2014.

5.4 RESULTAT FINANCIER

Le Résultat financier de l'exercice, d'un montant net de -15K€, est constitué :

- Produits financiers : 18 K€
- Charges financières : 33 K€

5.5 RESULTAT EXCEPTIONNEL

RESULTAT EXCEPTIONNEL	31/12/2015	31/12/2014
Abandon de compte courant	2 246 474	2 300 000
Cession immobilisations (opération de lease back)	176 000	500
divers	31 729	0
Total produits exceptionnels	2 454 203	2 300 500
Cession immobilisations (opération de lease back)	-176 000	0
Cession immobilisations	- 86 423	- 1 369
divers	-29 954	-1 260
Total charges exceptionnelles	- 292 377	- 2629
Résultat exceptionnel	2 161 826	2 297 871

NOTE 6 – AUTRES INFORMATIONS

6.1 CREDIT D'IMPOT RECHERCHE ET AUTRES CREDITS D'IMPOT

Le crédit d'impôt recherche relatif à l'exercice 2015 figurant en produits s'élève à 141 089 €. Le crédit d'impôt recherche 2014, s'élevant à 257 476 €, a fait l'objet d'un remboursement total de la part de l'administration fiscale le 29/06/2015 dans le cadre des dispositions de l'article 199 ter b-2° nouveau du Code Général des impôts.

Les créances relatives aux crédits d'impôt figurant à l'actif dans le poste « Etat Impôt » se décomposent de la façon suivante :

CREANCES RELATIVES AUX CREDITS D'IMPOTS	31/12/2015
CIR 2015	141 089
Crédit impôt innovation 2015	62 000
CICE 2015	36 629
Total	239 718

6.2 AUTRES INFORMATIONS A CARACTERE SOCIAL

Effectif au 31/12/2015 : 42 personnes, dont 18 cadres et 24 employés non cadres, 12 femmes et 30 hommes.

Convention collective applicable : Plasturgie

6.3 AUTRES INFORMATIONS A CARACTERE FISCAL

Le déficit fiscal reportable sans limitation de durée s'élève au 31/12/2015 à – 2 224 100 €. La société est sortie du régime de l'intégration fiscale à compter du 01/01/2015. Les effets de cette sortie n'ont eu aucun impact sur le résultat de la société.

6.4 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Ces dernières concernent les rémunérations des mandataires sociaux membres du Conseil d'Administration, de jetons de présence et d'un contrat de consultant :

REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX	31/12/2015
Rémunérations fixes dues	0
Rémunérations variables dues	0
Rémunérations exceptionnelles	0
Avantages en nature	0
Jetons de présence	40 000
Honoraires de conseil	0
Total	40 000

	DETTES	CREANCES	PRODUITS	CHARGES	Imputé sur prime d'émission
BIO JAG	45 600 €	2 052 €	1 710 €	182 161 €	75 000 €
FAMILY IMMO	0	0	0	155 938 €	

6.5 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Montant HT en euros	31-déc-15		31-déc-14	
	GRANT THORNTON	AFA	GRANT THORNTON	AFA
<i>Mission de commissariat aux comptes</i>	29 000	29 000		12 000
<i>Autres prestations et diligences directement liées à la mission des commissaires aux comptes (1)</i>	49 421	34 971		
Sous total	78 421	63 971		12 000
Autres prestations rendues				
- Fiscale				
- Autres				
Sous total	0	0	0	0
Total	78 421	63 971	0	12 000

(1) Les honoraires des commissaires aux comptes inhérents à l'opération d'introduction en bourse ont été imputés sur le poste de prime d'émission à hauteur de 79.362 € HT.

6.6 DEDUCTION EXCEPTIONNELLE EN FAVEUR DE L'INVESTISSEMENT

AMORTISSEMENT EXCEPTIONNEL					Montant
biens en CB	VO	début	fin	durée	Sur 2015
machine à canules	176000	15/09/2015	15/08/2019	48 mois	5 231
biens en Immobilisation					
Gilbert - étude et réalisation d'un moule	47250	16/06/2015	16/05/2020	60 mois	2 079
Gilbert - étude et réalisation d'un moule	52250	28/07/2015	28/07/2020	60 mois	1 811
Gilbert - étude et réalisation d'un moule	1750	30/09/2015	30/09/2020	60 mois	36
Gilbert - étude et réalisation d'un moule	7500	30/09/2015	30/09/2020	60 mois	153
OBE outillage de cuillère magnésium	15600	31/12/2015	31/12/2018	36 mois	0
TOTAL					9 310

NOTE 7 – ENGAGEMENTS

7.1 INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Elles sont évaluées à 281 234 € (25 salariés) au 31/12/2015 sur la base des hypothèses suivantes :

Convention collective : Plasturgie

Départ volontaire à 65 ans

Taux de revalorisation des salaires : 2 %

Taux de turn-over : faible

Taux de charges patronales : taux moyen de 47 %.

Taux d'actualisation : 1,19 %

Au 31 décembre 2014, les indemnités de départ à la retraite s'élevaient à 206 665 €, les hypothèses étaient les mêmes, à l'exception du taux d'actualisation qui était de 2,28%.

7.2 CONTRAT DE CREDITS BAUX

	Installations Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine	887 863		887 863
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs	299 254		299 254
- Dotations de l'exercice	157 039		157 039
TOTAL	456 293		456 293
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs	327 180		327 180
- Exercice	165 696		165 696
TOTAL	492 876		492 876
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus	198 141		198 141

- à plus d'un an et cinq au plus	253 026		253 026
- à plus de cinq ans			
TOTAL	451 167		451 167
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus	8 879		8 879
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL	8 879		8 879

7.3 AUTRES ENGAGEMENTS

- Engagements donnés

Nantissement sur prêt CACF du 22/07/2013 de 220 000 €, des biens objets du prêt pour une valeur de 242 000 €. Le capital restant dû au 31/12/2015 est de 117 283 €.

Nantissement du CAT Caisse d'Epargne à hauteur de 9 K€ car la Caisse d'Epargne s'est porté garant sur les nouveaux locaux situés à Paris auprès de la société LYON MDM.

- Engagements reçus

Compte courant de BIO JAG bloqué jusqu'au 10 juillet 2016 pour un montant de 2.2 M€.

7.4 AVANCES CONDITIONNEES ET SUBVENTIONS

Confère Note 4.4 « Avances conditionnées et subventions ».

7.5 BAUX COMMERCIAUX

Dans le cadre de son activité, la Société a conclu les divers contrats de location immobilière :

Bureaux administratifs et locaux industriels :

Adresse : PIT de Lavar La Béchade 63500 ISSOIRE

Durée : 4 juillet 2013 - 3 juillet 2022

Départ anticipé : possible à l'expiration de chaque période triennale

Loyer mensuel : 10.000 € HT (loyer 2015 facturé : 120.000 € HT).

Bureaux administratifs :

Adresse 1 : 9 allée Evariste Galois 63170 AUBIERE

Durée : 1e octobre 2014 – 30 septembre 2023

Départ anticipé : possible à l'expiration de chaque période triennale, en respectant un préavis de six mois.

Loyer trimestriel 7.000 € HT (loyer 2015 facturé : 27.970 € HT).

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2015

Adresse 2 : 55 – 55 bis rue de Lyon 75012 PARIS

Durée initiale : 21 septembre 2015 – 20 septembre 2024

Départ anticipé : possible à l'expiration de chaque période triennale, en respectant un préavis de six mois.

Loyer annuel : 53.600 € HT (loyer 2015 facturé : 14.801 € HT).

Le montant des engagements (loyers hors charges locatives) envers les bailleurs et repreneur jusqu'à la prochaine période de résiliation s'analysent comme suit au 31/12/2015 :

Contrats	Début du bail	Fin du bail	Loyer annuel HT 2015 hors charges	Engagement < 1 an	Engagement de 1 à 5 ans
Locaux Issoire	04/07/2013	03/07/2022	120.000	120.000	480.000
Locaux Aubière	01/10/2014	30/09/2023	27.970	28.000	112.000
Locaux Paris	21/09/2015	20/09/2024	14.801	53.600	214.400
Total			162.771	201.600	806.400

NOTE 8 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif postérieur à la clôture susceptible d'affecter les comptes annuels n'est survenu.

4 | 6 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2015)

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société BIOCORP PRODUCTION, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Comme indiqué dans la note 2 « Principes, règles et méthodes comptables » au paragraphe 2.1 « Immobilisations incorporelles – Fonds commercial », le mali technique fait l'objet d'une dépréciation linéaire fonction de la durée de vie restante des brevets des produits Newseal et Carpseal et, le cas échéant, d'un test de valeur fonction des flux futurs de trésorerie attendus par la vente de ces deux produits. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par votre société, et à vérifier que cette note de l'annexe donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III -VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Clermont-Ferrand, le 6 avril 2016

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Laurent Bouby
Associé

Audit France Associés

Eric Cupif
Associé